

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Niger	
TITRE DU PROJET : <i>Prévention des conflits et renforcement de la résilience dans les zones de retour des communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa à Diffa</i>	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : ONU : OIM et UNFPA	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : <ul style="list-style-type: none"> • Direction Régionale de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfance - Institution Gouvernementale déconcentrée ; • Université de Diffa - Institution académique publique ; • Conseil Régional de Jeunes de Diffa – Conseil de Jeunes ; • Conseils Départementaux de Jeunes – Conseil de Jeunes ; Conseils Communaux de Jeunes - Conseil de Jeunes ; • ONG ID VERT 'Initiative pour un Développement Durable', ONG Kouri 'Action pour le développement et la promotion de la race bovine Kouri', Différents services déconcentrés ; • Action pour le Bien-Etre (APBE) et OSC des femmes et de jeunes dans les trois communes. 	
Durée du projet en mois^{1 2} : 36 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région de Diffa, dans les zones de retour des communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa.	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

- Initiative de promotion des jeunes⁴
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

OIM : \$2,149,970

UNFPA : \$ 1,850,030

TOTAL : \$4,000,000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : 368 508 USD, en cours de mobilisation par le Gouvernement

PBF 1^{ère} tranche (40%) :	PBF 2^{ème} tranche* (30%) :	PBF 3^{ème} tranche* (30%) :
OIM : \$859,988.00	OIM : \$644,991.00	OIM : \$644,991.00
UNFPA : \$740,012.00	UNFPA : \$555,009.00	UNFPA : \$555,009.00
Total : \$1,600,000.00	Total : \$1,200,000.00	Total : \$1,200,000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :

Au lendemain de son élection en mars 2021, dans une volonté de contribuer à la résolution de la crise sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad, le Président Mohamed Bazoum s'est engagé à assurer le retour des personnes déplacées internes (PDI) et des réfugiés dans leurs communautés et pays d'origine, pour renforcer la stabilisation de la région de Diffa. Le retour dans les zones qui ont été abandonnées depuis plusieurs mois pourrait occasionner certains conflits locaux, lesquels, à défaut d'être prévenus et gérés pacifiquement, impactent la cohésion sociale et la résilience des communautés.

C'est dans ce cadre que ce projet propose une approche communautaire intégrée de consolidation de la paix dans les zones de retour de Diffa avec en son cœur :

Un dialogue inclusif et participatif : Le dialogue inclusif pour la paix est avant tout un processus ascendant de mobilisation communautaire et de renforcement de la cohésion sociale. Il commencera au niveau local pour renforcer la cohésion sociale intra et inter communautaire dans les zones de retour, en créant une force sociale capable de proposer des solutions aux conflits et les prévenir en amont. En mettant les communautés en situation de discuter des conflits avec l'État de manière approfondie, participative, inclusive et régulière, les capacités de l'État à répondre à la dynamique des conflits dans les zones de retour seront aussi accrues.

Un relèvement économique et social dans les zones de retour : Le projet fournira un soutien à la mise en œuvre des solutions identifiées par les communautés dans les domaines du relèvement socio-économique et infrastructurel, en appui à la stratégie régionale de retour (2^{ème} phase) définie ⁵ pour la région de Diffa.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

⁵ Deuxième phase du programme de retour volontaire des populations déplacées internes de la région de Diffa sous le lead du gouvernement de Diffa.

Dans la cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale de retour des PDI initiée par le gouvernement Nigérien, OIM et UNFPA ont effectué des missions de terrain pour évaluer les besoins des populations retournées, combinées avec des recherches de la société civile (Cadre de Concertation des Associations des Jeunes (CCAJ), ONG ID VERT, ONG Kouri) sur l'effectivité des besoins des populations. Il y a également eu des réunions d'harmonisation avec les directions régionales (Jeunesse et Sports, Environnement, Promotion de la Femme, Agriculture), les communautés bénéficiaires (les maires de Gueskerou, Kablewa et Bosso) selon une approche participative. Le gouvernorat de la région a été mis au centre des consultations afin d'harmoniser les interventions mais aussi en tant que lead de la stratégie régionale de retour. Ces échanges ont permis d'avoir une meilleure connaissance de la situation des déplacés internes et des communautés de façon générale en afin de concevoir ce projet. Les autres agences du SNU ont été mises à contribution par le biais des réunions de coordination au niveau régional.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁶ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : **\$1 343 557.50 (33.59%)**

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁷ :

La résilience des femmes, des jeunes et la protection sociale constituent des piliers essentiels pour l'égalité entre les sexes dans le contexte d'une région affectée par des crises sécuritaires et humaines multiformes. Cela se matérialisera d'abord par une analyse du contexte (conflit et besoins) dans les zones de retour pour mieux appréhender les besoins des femmes et des jeunes. Il s'agira de mettre en place des plateformes communautaires pour la résilience économique, notamment une gamme de dispositif tel que le Saving Group ou Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC) ; des associations à but productif et en lien avec la microfinance locale. Il y aura également des Activités Génératrices de Revenu (AGR) au profit des femmes dans les secteurs économiques de la zone (la pêche, le maraichage, l'élevage, le commerce, etc.) fondés autour des chaînes de valeur et des filières porteuses d'opportunités économiques. Des activités de promotion de l'éveil entrepreneurial et l'auto-emploi en milieu rural à travers des campagnes de sensibilisation (incubateur communale) seront aussi menées. En matière de protection sociale, il sera mis en œuvre des activités de sensibilisation des autorités, leaders communautaires et populations retournées sur les traites des personnes, les Violences Basées sur le Genre (VBG), la séparation familiale et les abus et exploitation sur les enfants.

Toutes les activités qui seront développées dans le cadre de ce projet s'attacheront à lutter contre les inégalités de genre à travers le renforcement des capacités des femmes et des filles. L'approche Gender Transformative sera utilisée pour évaluer les degrés d'intégration du genre dans les activités en vue d'aller vers plus d'égalité et d'équité.

L'implication des communautés dans la protection des femmes et des filles sera renforcée à travers la responsabilisation de la chefferie traditionnelle en tant qu'acteur engagé pour la prévention des VBG. Il y aura aussi l'implication de la Police qui dispose de brigades formées pour la prise en charge des

⁶ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁷ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

survivants. Un accent particulier sera mis sur le déni des ressources et d'opportunités en tant que VBG subie par les femmes et les filles, en ce sens que leurs revenus sont parfois accaparés par les hommes.

Degré de risque du projet⁸ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁹) : (3.2) Accès équitable aux services sociaux.

- Le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026 (Sous-Programme 2.5 : Gestion efficace de la migration ; Sous-Programme 2.6 : Renforcement de la gouvernance locale)

Le cas échéant, les résultats du UNSDCF / UNDAF auxquels le projet contribue :

- Groupe d'effets « Gouvernance, Paix et Sécurité » - Produit 2.5 : Les institutions chargées de la sécurité transfrontalière et intérieure ainsi que les communautés ciblées ont les capacités renforcées pour prévenir et atténuer les menaces, favoriser la cohésion sociale, consolider la paix et la stabilisation communautaire. Axes prioritaires du cadre des résultats stratégiques du PBF (CRS) : 1. Prévention et gestion des conflits locaux pour l'accès aux ressources naturelles. 2. Renforcement de la résilience des communautés face aux risques d'exposition à l'extrémisme violent et à la radicalisation

Objectifs et cibles de développement durable : ODD 3, 5, 8, 10 et 16

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

⁸ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁹ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰</p> <p>Nom : [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : IOM</p> <p>Date et visa : 11/10/2022</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : MAHAMADOU ABOU TARKA</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Titre : PRESIDENT DE LA HACP</p> <p>Date et visa : 11/10/2022</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹¹</p> <p>Nom : [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : UNFP</p> <p>Date et visa : 11/10/2022</p> 	<p>[REDACTED]</p> 
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Titre : RC</p> <p>Date et visa : [REDACTED]</p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Sous-Secrétaire Générale du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 13/10/2022</p>

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Depuis 2015, plusieurs régions du Niger ont été l'objet de violences commises par des organisations extrémistes violentes (OEV). Dans la région de Diffa, plusieurs factions issues de Boko Haram ont fait subir des violences aux populations locales tout en poursuivant leurs attaques contre les forces de sécurité. Il est estimé qu'au Niger plus de 20 000 civils ont perdu la vie conséquence des OEV depuis 2015 selon les déclarations du gouvernement. De par sa localisation géographique, la région est particulièrement touchée par l'insécurité et la situation humanitaire ayant résulté de cette crise, impactant ainsi sur les infrastructures publiques et privées. Sur le plan humanitaire, dans la région de Diffa plus de 200 000 réfugiés nigériens sont accueillis ainsi que 150 000 personnes déplacées internes (PDI) constituées globalement de 51% d'homme et 49% de femme majoritairement jeune, avec 65% de moins de 18 ans¹⁰. Le chef-lieu de la région de Diffa a eu un accroissement de sa population dû à l'arrivée de ses PDI/refugiés et qui sont répartis dans les quartiers de la ville.

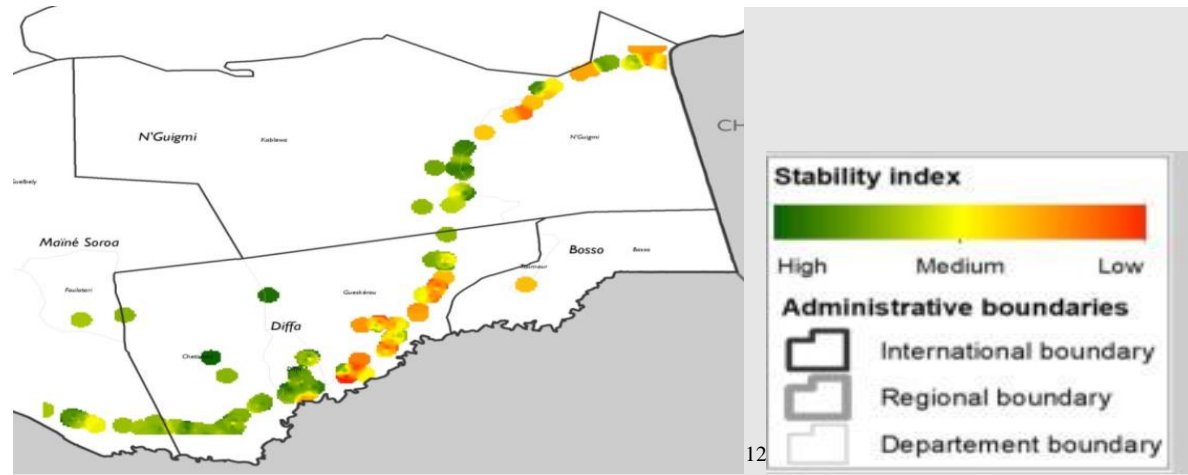
Les violences commises par les OEV, combinées aux mesures gouvernementales et aux opérations antiterroristes, ont en outre entraîné un fort ralentissement de l'activité économique des communautés vivant principalement de l'agriculture pluviale, l'élevage et la pêche. Dans la région, un grand nombre de déplacés internes et de réfugiés (90%) venus de pays limitrophes sont confrontés à des situations critiques, en particulier dans les zones difficilement accessibles aux acteurs humanitaires. La plupart des déplacés résident chez des ménages hôtes où ils se regroupent spontanément, augmentant ainsi la pression sur les communautés hôtes et les ressources disponibles.

Au lendemain de son élection en mars 2021, dans une volonté de contribuer à la résolution de la crise sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad, le Président Mohamed Bazoum s'est engagé à assurer le retour des PDIs et des réfugiés dans leurs communautés et pays d'origine pour renforcer la stabilisation de la région. Cette volonté politique s'est concrétisée en juin 2021 par le retour de 40 138 PDI (soit 7 376 ménages) dans 23 villages dans les communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa¹¹. Au 13 septembre 2021, les données des autorités de la région répertorient un total de 35 445 personnes dont 13 469 jeunes de moins de 35 ans (y compris 7 004 jeunes femmes) ayant rejoint les communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa. Malgré les efforts du gouvernement, certains préalables nécessaires au relèvement et au retour volontaire durable des PDIs dans leurs communautés d'origine n'ont pu être réunis, notamment le renforcement de la sécurité, la prévention de conflits et cohésion sociale, la disponibilité des moyens de subsistance, et les services sociaux de base qui sont pour certaines zones inexistantes et pour d'autres limitées en services. Selon l'indice de stabilité de l'OIM de mars 2021, qui concentre sa collecte de données au niveau administratif le plus bas possible dans la

¹⁰ Étude sur les Intentions de retour et opportunités socio-économiques des populations déplacées dans la région de Diffa par OIM p.5

¹¹ Commune de Bosso (5 935 personnes soit 1 187 ménages), Commune de Gueskerou (21 902 personnes soit 3 129 ménages) et Commune de Kablewa (11 872 personnes soit 1 696 ménages).

région de Diffa, l'accès aux services de santé, au marché, aux terres agricoles et aux zones de pêche est faible. Les résultats suggèrent que la perception de la stabilité dans la région de Diffa au Niger dépend fortement des indicateurs de l'échelle de sûreté et de sécurité, suivis de l'échelle des moyens de subsistance et des services de base, et dans une moindre mesure des indicateurs de l'échelle de cohésion sociale.



Les facteurs de fragilité/tensions

1. L'absence des institutions étatiques facteurs fragilisant un retour durable des communautés.

La faible présence des autorités administratives et des services techniques étatiques dans les zones concernées, et l'absence de dialogue inclusif et participatif à tous les niveaux de la société constituent un frein à la bonne gouvernance locale. Selon les échanges avec les maires mais aussi les différents services techniques déconcentrés, les différentes communes ciblées n'abritent plus de façon fonctionnelle des représentations au niveau départemental et communal. Pour certaines, les bâtiments ont été détruits ou sont inutilisables. Selon ces parties prenantes, tout est à refaire comme l'explique les maires des trois communes qui n'ont plus de d'espace de travail et d'équipements pour accompagner les communautés. Ces dernières de façon générale y compris les PDI's retournées ont un accès limité aux services sociaux de base (85 % des infrastructures ont été détruites du fait des attaques perpétrées dans les zones concernées) tels que la santé, le bien-être psychosocial, l'éducation et les centres de formation professionnelle. Le gouvernement a mis en place des mécanismes régionaux dans la région de Diffa qui bénéficient donc d'un certain soutien qui découle de la mise en œuvre du Plan de Développement Régional (PDR) et qui devrait être traduit au niveau communal. Cependant au niveau du Plan de Développement Économique et Social 2017-2021, on relève des faiblesses telles ¹³i) la faible mobilisation des ressources propres (plus de 60% des communes ne maîtrisent pas le potentiel fiscal) et l'inefficacité de la dépense publique en lien avec les défis du développement ; (ii) la mauvaise gouvernance des collectivités territoriales (moins de 20% des communes ont respecté les délais de dépôt de leur compte de gestion, faible suivi budgétaire) ; (iii) la non effectivité du transfert des compétences et des ressources ; (iv) le faible encadrement technique des Collectivités Territoriales avec des ressources humaines en quantité et en qualité suffisantes. Ces faiblesses de la gouvernance locale impactent de façon

¹² Stability Index – DIFFA, NIGER, LAKE CHAD BASIN FINDINGS ROUND 1 – MARCH /APRIL 2021

¹³ Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses/ANFICT, Document de référence des collectivités territoriales, version provisoire, Avril 2016

directe et indirecte le quotidien des communautés hôtes, retournées et réfugiés des communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa. Selon le rapport du diagnostic des zones frontalières en vue de l'élaboration de la politique nationale des frontières, ces zones sont laissées pour compte et cela facilite la présence des bandits et des membres présumés de groupes armés non étatiques. Ce qui ne fait qu'augmenter le fossé entre les communautés et l'État, ayant pour effet la méfiance vis-à-vis de l'état. Selon le maire de Bosso, des millions de Franc CFA sont perdus chaque jour provenant des impôts sur les activités agricoles de la commune dû à la faible présence des autorités afin d'assurer leur rôle régalien qui est principalement la mise en œuvre du Plan de Développement Communal (PDC). Ces dit plans sont aujourd'hui obsolète face au changement du contexte de ces communes, et devront être mise en jours.

De plus, du fait du déplacement des populations, les structures communautaires de cohésion sociale, tels que les Comités Communaux de Paix (CCP) mis en place par la HACP mais aussi les associations et les coopératives locales n'existent plus. Selon une consultation avec le Gouverneur de la région, pour les actions de prévention et gestion des conflits, l'accent doit être mis sur la restauration de l'autorité de l'état et les structures communautaires de cohésion. Selon l'évaluation des besoins multisectoriels (MSNA), à Diffa, 90% des ménages retournés sont en situation de déplacement depuis au moins un an. Si 85% d'entre eux ont quitté leur localité d'origine par suite de conflits armés, 10% ont rapporté que leur déplacement était initialement lié à des conflits communautaires (contre moins de 5% des ménages PDI et réfugiés). Les ménages retournés semblent globalement moins ciblés que les ménages déplacés internes et réfugiés par l'assistance humanitaire : seulement 36% d'entre eux ont rapporté avoir reçu une assistance humanitaire au cours des 30 jours précédant la collecte de données contre 42% des ménages PDI et 54% des ménages réfugiés. Selon l'enquête MSNA, les ménages retournés semblent avoir des lacunes importantes liées à leurs conditions de vie, notamment en termes d'accès aux ressources et infrastructures de base. 15% des ménages ont ainsi rapporté mettre plus de 30 minutes pour aller et revenir de leur principale source d'eau. 44% des ménages retournés ont par ailleurs rapporté avoir subi des restrictions de mouvement (dans la grande majorité des cas, liées aux mesures gouvernementales en raison de l'insécurité dans la zone), ce qui peut impacter la capacité des ménages à accéder aux ressources, services et moyens d'existence. (Rapport UNHCR 2021).

2. L'accès aux opportunités économiques constitue la pierre angulaire des dynamiques de conflits externes et internes, fragilisant la cohésion sociale et le vivre ensemble

Les populations retournées particulièrement vulnérables qui ont dû abandonner une partie, voire l'ensemble de leurs ressources matérielles lors de leur départ, retrouvent à leur retour leurs biens et ressources détruits, volés ou exploités par d'autres (1% de la population actuelle déplacée avant 2014 ; 38% en 2014 ; 46% en 2015 ; 14% en 2016 et 1% en 2017¹⁴). Les ménages sont alors souvent obligés de se reconvertir vers des activités moins rémunératrices sur leur nouveau lieu d'installation. Ces facteurs contribuent à fragiliser les moyens de subsistance des ménages déplacés, déjà limités par des composantes externes telles que le changement climatique et l'insécurité. Ils peuvent aussi engendrer des conflits ou des tensions avec les populations qui sont restées dans leurs terroirs malgré les difficultés.

Les activités génératrices de revenus les plus pratiquées par les populations cibles qui sont majoritairement jeunes (65% dont 49% féminine) sont l'agriculture de subsistance (45%) et les petits commerces (27%). Les autres activités fréquentes incluent l'artisanat (12%), le travail

¹⁴ Return Intentions Survey - Socio Economic Opportunities - FINA.pdf

journalier (11%), collecte et vente de bois (10%) et élevage (6%). L'évolution des activités économiques pendant le déplacement souligne la perte probable des moyens de production par une partie des ménages déplacés, ce qui expliquerait l'augmentation des moyens de subsistance nécessitant peu ou pas d'outils de production (travail journalier, collecte et vente de bois, artisanat, etc.). L'augmentation importante du commerce indépendant/petit commerce peut être expliquée par les restrictions sur la pêche et l'agriculture (du fait des restrictions sur l'irrigation pour cause d'insécurité autour du lac), qui constituaient des activités économiques majeures des personnes avant leur déplacement. L'augmentation importante de l'agriculture de subsistance est vraisemblablement due à la nécessité de trouver des sources alternatives de nourriture du fait de la baisse du pouvoir d'achat et l'incapacité de pratiquer l'emploi habituel, ainsi qu'une cohabitation positive avec les communautés hôtes (sans qui les terres ne seraient pas disponibles). Enfin, l'augmentation de la collecte et vente de bois comme activité génératrice de revenus est une préoccupation qui pourrait entraîner des conséquences néfastes sur l'environnement dans des zones déjà affectées par la désertification.

Le changement climatique est considéré comme ayant de redoutables conséquences sur le plan environnemental et affectant grandement les secteurs économiques sur lesquels reposent les activités de production du fait d'être une communauté agricole. Dans l'ensemble, les trois événements climatiques les plus fréquents sont : l'augmentation des températures (75,5%), la sécheresse (63,9%) et les vents violents (34,6%). Selon l'étude sur le lien entre la Migration, l'Environnement et le Changement Climatique (MECC) de l'OIM¹⁵ sur l'ensemble des régions du Niger dont Diffa, l'impact principal sur l'activité socio-économique est la baisse de la production agricole. S'ensuivent des conditions de vie devenues plus difficiles et la diminution du cheptel. Cela permet de comprendre le rôle du changement climatique dans l'endurcissement des conditions de vie qui a tendance à installer les populations dans une spirale d'endettement et décapitalisation qui les confine dans une précarité multiforme. Le manque d'accompagnement sur l'utilisation optimale des ressources naturelles disponibles, couplé au manque de ressources financières comme mesure d'accompagnement ont rendu les petits commerces (commerce transfrontalier et local) au fil du temps, la première source de revenu malgré le fait qu'ils soient peu rentable. Le taux de chômage de plus de 95% dans ces zones, pousse les PDI's retournées à vouloir se réinstaller dans des centres pour personnes déplacées ou dans d'autres communautés. A terme, cela constituera une source additionnelle de conflits inter et intracommunautaires, du fait de la concurrence pour l'accès aux ressources déjà limitées dans la région de Diffa. A Diffa, par exemple, 59% des populations non déplacées n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires contre 3% pour les PDI's, 10% pour les réfugiés et 8% pour les retournés.

Le diagnostic des zones frontalières notamment celui de Diffa, en vue de l'élaboration de la politique nationale des frontières, montre un état chronique de sous équipement qui se caractérise par : - Une forte concentration des populations le long des frontières du sud du pays créant un déséquilibre en matière d'accès aux services sociaux de base avec une pression foncière et une insuffisance de moyens de production ; - Un sous-équipement des villages frontaliers en infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, points d'eau) et l'état de délabrement des quelques infrastructures existantes ; - Un manque d'infrastructures de transport adéquats et l'état de dégradation avancée des infrastructures routières existantes pouvant faciliter l'accessibilité aux zones frontalières et leur connexion aux principaux grands centres et aux marchés. Cela a contribué à rendre l'économie de ces zones fortement dépendante des pays voisins. A titre illustratif, les populations de Nguigmi (Diffa) utilisent

¹⁵ (OIM, 2021)

plus les monnaies Tchadienne et Nigériane que la monnaie locale. Le même constat s'observe dans tous les villages frontaliers avec le Nigéria où la Naira est beaucoup plus utilisée que le FCFA ; -Un faible aménagement des équipements marchands, surtout des marchés frontaliers pourtant dynamiques dans les échanges commerciaux transfrontaliers ; - Une insuffisance de sources d'énergie et d'infrastructures de communication (radio, télévision, réseau téléphonique) dans les zones frontalières.

3. Le genre et la question de protection sociale

Les perceptions sociales liées aux rôles que devront jouer les femmes ou les hommes dans les communautés renforcent et maintiennent les violences dans les communautés. Ainsi, ce projet a pour objectif de soutenir les efforts des représentants des communautés marginalisées des femmes et des jeunes pour amorcer un changement social à long terme. Le changement climatique et la situation sécuritaire en constante dégradation ont des impacts contrastés sur les populations en général et plus particulièrement les femmes et les jeunes au Niger, surtout dans les zones rurales où les femmes font face à une superposition de vulnérabilités sur fond d'inégalités économiques et sociales renforcées par des normes culturelles et de certaines interprétations des prescriptions religieuses. Le changement climatique et la dégradation des milieux biophysiques résultant des facteurs climatiques a entraîné plusieurs effets préjudiciables, notamment l'appauvrissement des terres de cultures et de pâturages, l'ensablement des cuvettes, l'assèchement voire la disparition des points d'eau et la perte de diversité biologique qui se traduit par la disparition de certaines espèces végétales. Ces phénomènes engendrent une dégradation des conditions de vie des populations qui tirent en grande partie leurs moyens d'existence de l'exploitation des ressources naturelles. Les pratiques liées à l'inégalité entre le genre, telles que le faible niveau d'instruction des filles et le mariage des enfants, affectent également la capacité décisionnelle, économique et d'inclusion des femmes plus tard dans la vie¹⁶. Cela entretient le cycle de pauvreté qui est un terreau fertile pour la survenue des conflits dans un contexte de rareté des ressources naturelles.

En effet, selon une analyse du genre avec focus sur les violences basées sur le genre menée par CARE au Niger (2022)¹⁷ dans plusieurs communes de la région de Diffa, la forme de VBG la plus fréquente est la violence économique (54%), par exemple le fait d'empêcher d'avoir accès aux ressources et la dépense des ressources sans accord. Des formes de violence comme la violence conjugale (40%), le mariage forcé (28%) et le mariage précoce (69%) sont aussi fréquents. Les survivantes de VBG sont en majorité des femmes et des filles (81%). Également, l'analyse rapporte que les VBG demeurent un grand tabou et les incidents ne sont pas toujours signalés à cause de la peur de la stigmatisation ou de représailles. L'analyse montre aussi la perception d'un risque sécuritaire pour les femmes et les filles, en particulier lié à l'absence de lieux sûrs au sein de la communauté, la traite des êtres humains, le risque d'agression lors d'un déplacement soit au sein ou en dehors de la communauté, l'impossibilité d'avoir accès aux services et aux ressources, le manque d'intimité à la maison et l'insécurité à domicile.

Selon une évaluation menée en 2017 par le sous-groupe de travail VBG à Diffa, les participants ont déclaré que la plupart des femmes ou des filles qui souffrent de toutes formes de violence ne les dévoilent pas souvent, même à leurs proches. Les femmes ou jeunes filles auraient peur

¹⁶ Etude sur les impacts économiques des inégalités de genre au Niger. Banque Mondiale novembre 2018

¹⁷ disponible ici: <https://reliefweb.int/report/niger/analyse-du-genre-avec-un-focus-en-particulier-sur-les-violences-bas-es-sur-le-genre>

des représailles des auteurs et de leurs familles, ou de la stigmatisation dans la communauté. Dans certains cas, la jeune fille, victime de viol est traitée directement à la maison et seulement dans de rares cas, la fille est ensuite transportée au dispensaire 41. Ce qui peut justifier la faible proportion des ménages (10%) qui jugent prioritaire l'accès à des services de prise en charge pour les violences basées sur le genre ; l'accent étant plus mis sur l'accès à des services de protection de l'enfant (38%), parmi les ménages ayant rapporté l'assistance en protection dans leur trois besoins prioritaires (MSNA 2020). Le manque de prise en charge adéquat peut, à la longue avoir une incidence sur la santé physique et mentale des victimes. (Rapport UNHCR 2021). Dans le rapport d'analyse de protection la plus récente (UNHCR, Juillet 2022)¹⁸ pour le sud du Niger, y compris Diffa, il est noté que les incursions des groupes armés non étatiques (GANE) sont souvent accompagnées par de nouveaux mouvements de population et des violations des droits humains. Pour la période de janvier à juin 2022, il a été relevé un total de 173 incidents de protection, avec 1866 victimes. Dans la région de Diffa, les enlèvements en particulier constituent un risque important, suivi par le vol et extorsion de biens ainsi que toute forme d'agression physique aussi grave. Les enlèvements ont un impact traumatisant sur la population qui peut se traduire par la stigmatisation des survivants. Les mouvements de population et autres pratiques de sécurité sont enclenchés pour échapper aux enlèvements et certains parents se voient dans l'obligation de se séparer de leurs enfants, notamment leurs filles pour les mettre en sécurité en dehors de leurs localités afin de prévenir des potentiels enlèvements et violences sexuelles par les éléments des GANE. En outre, l'analyse montre une augmentation significative (presque 25%) des incidents de protection dans le premier semestre 2022 par rapport au dernier semestre 2021. Selon des ressources UNFPA, parmi les incidents de protection, il y a eu 712 victimes de VBG dont 29 cas de viols, 101 d'agressions sexuelles, 173 d'agressions physiques, 34 de mariages d'enfants, 278 de déni de ressources et d'opportunités et 90 cas de violences psychologiques et émotionnelles.

D'autres part le Niger, à l'instar des autres pays, conscient des inégalités de genre, a ratifié plusieurs conventions et résolutions des conférences internationales visant l'amélioration des conditions de vie et le bien être des femmes. L'État a élaboré et adopté une loi instituant le système de quotas dans les fonctions électives au gouvernement et dans l'administration d'État. Elle vise pour les élections législatives ou locales au moins 30% de femmes élues, pour le gouvernement 25% des portefeuilles aux femmes. Bien qu'il s'agisse de mesures transitoires comme le précise cette même loi, on ne peut que déplorer l'extrême faiblesse des pourcentages car, ils ne sont pas de nature à réduire véritablement la disparité qui existe entre les genres dans ce domaine. On compte aujourd'hui sept femmes ministres dont l'une occupe le portefeuille "fatidique" de la population et promotion de la femme sur un gouvernement de 23 personnes. Par ailleurs, elles sont rares dans les structures dirigeantes des partis politiques où elles occupent toujours les secrétariats à la promotion de la femme. Et l'important travail de mobilisation et de propagande qu'elles accomplissent à la base est récupéré par les hommes politiques leaders car elles sont rarement présentes aux réunions stratégiques de prise de décision. En fait, les quotas servent plutôt à atteindre des pourcentages, ce qui ne garantit nullement un accès véritable des femmes à la décision. Ils peuvent au contraire permettre à des femmes sans références solides à accéder à des postes de grandes responsabilités qu'elles occupent avec difficultés. En 2022 il faut noter que la région de Diffa depuis plusieurs années compte parmi les autorités territoriales une mairesse sur 12 maires.

Analyse des parties prenantes

18 Disponible ici: <https://reliefweb.int/report/niger/niger-analyse-de-protection-juillet-2022>

Catégorie/type de parties prenantes	Fonction	Attentes	Niveau d'intérêt	Niveau d'influence	Opportunités	Besoins d'implication et actions requises
Régional						
Gouverneur de la région	Directeur du comité technique régional	<ul style="list-style-type: none"> • Voir ce projet répondre efficacement aux besoins de la population des zones de retour • Coordonner le Plans stratégiques de la 2eme phase de retour volontaire ; • L'accompagnement du retour volontaire des communautés • Mobilisation des acteurs de développement • Renforcement de capacité des acteurs étatique locale ; • La sécurité des communautés retournées 	Élevé	Positif élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes physiques compétentes au sein du comité technique régional. • Pouvoir de mise en application de la stratégie de retournée • Capacité de mobilisation des acteurs et des ressources • Collaboration avec les organisations de développement, développement de synergies 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi d'assurance qualité du projet en collaboration avec les délégués des services techniques et autres membres du comité. Une rencontre trimestrielle d'auto-évaluation des activités sera organisée. • Les cadres institutionnels et réglementaires nécessitent souvent d'être développés et mis en application ; • Ressources financières, humaines et foncières souvent manquantes ; • Implication dans le schéma financier.
Communautaire						
Maires des communes	Responsables des comités communaux de suivi des activités et représentant administratif de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Être entièrement impliqués dans la conduite des activités au niveau des mairies • Mobilisation des acteurs de développement ; 	Élevé	Positif élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un cadre de concertation inclusif au sein des mairies • Collaboration avec les organisations de développement, développement de synergies ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités du projet au niveau communal en collaboration avec d'autres structures existant au sein de la commune.

		<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement du retour volontaire des communautés ; • Restauration de l'autorité • Fournir des services publics de base ; • Perception et gestion des redevances local ; • Assurer une pérennisation des interventions ; • Capitaliser les résultats du projet dans le développement. 			<ul style="list-style-type: none"> • Soutien pour la constitution d'une base de données de référence et étude 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation, information. • S'assurer qu'ils agissent bien comme un « service public » ;
Autorités traditionnelles des villages	Représentant traditionnelle de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être et de la résilience des communautés ; • Sécurité des communautés dans les villages de retour ; • Défendre les intérêts des communautés ; • Responsable de changement des normes négative au seins de la communauté 	Élevé	Positif bas	<ul style="list-style-type: none"> • Pression sur les autorités régional, local et de développement ; • Plaidoyer auprès des institutions régional • Facilite de dialogue et cohésion social intercommunautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation, information, sensibilisation. • Qualité des relations avec les autorités à vérifier.
Jeunes	Membre de la communauté et fait partie de la couche de vulnérable. Composer d'homme et femme.	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans la mise en œuvre du projet ; 	Élevé	Positif bas	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de retournée dans les villages ; • Capacité de création de valeur ajouter ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités du projet au niveau communal et village

	Bénéficiaires directs de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion dans les sphères décisionnelles ; • Écoute et Prise en compte de leurs avis ; • Vecteur de changement sociale et de développement 			<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de ressources naturelles. • Volonté d'être impliquée dans le processus du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation, information, sensibilisation
Femmes	Membre de la communauté et fait partie de la couche de vulnérable. Bénéficiaires directs de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans la mise en œuvre du projet • Inclusion dans les sphères décisionnelles • Écoute et prise en compte de leurs avis • Vecteur de changement sociale et développement 	Élevé	Positif bas	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de retourner dans les villages ; • Capacité de création de valeur ajoutée ; • Disponibilité de ressources naturelles. • Volonté d'être impliquée dans le processus du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités du projet au niveau communal et village • Consultation, information, sensibilisation
Ménages des villages	Bénéficiaires directs de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être social et résilience des communautés ; • Sécurité des communautés dans les villages de retour. 	Élevé	Positif bas	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du financement allant dans l'attente des ménages retournés. • Pression sur les autorités régionale, local et de développement ; • Volonté de retourner dans les villages ; • Volonté de regagner une résilience économique à travers des opportunités locales (agriculture, pêche ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration avec les différents acteurs intervenant dans le projet. • À organiser en association (renforcement de leur capacité et structure) ; • Autonomisation (« leur donner la possibilité de se faire entendre ») et renforcement de capacité ;

Les services techniques étatiques	Accompagnateurs techniques et formateurs au sein du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner efficacement et techniquement les acteurs de mise en œuvre en direction des objectifs du projet • Accompagner la stratégie de retour volontaire ; • Renforcer les capacités ; • Facilite la mise en œuvre des actions de développement ; • Mobilisation de ressources ; • Assurer une pérennisation des interventions ; • Capitaliser les résultats du projet dans le développement. 	Élevé	Élevé positif	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des compétences au sein des différents services techniques. • Expériences antérieures dans l'accompagnement des partenaires de mise en œuvre • Capacité de mobilisation des ressources • Maîtrise du contexte et besoin des communautés 	Collaboration avec le consortium, les ONG de mise en œuvre et autres structures au niveau départemental et communal à travers les activités de renforcement des capacités et de suivi technique des activités du projet.
Organisation international/OS C						
Organisation de la Société civile	Responsables de la mise en œuvre des activités au niveau des communes	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les activités conformément aux clauses contenues dans les accords de partenariats • Accompagner la stratégie de retour volontaire ; 	Élevé	Positif élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne maîtrise des communes d'intervention et expériences dans le domaine. • Maîtrise du contexte et besoin des communautés • Accès aux communes et villages de retour 	Toutes les structures impliquées dans le projet en commençant par le niveau régional jusqu'au niveau communal

		<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités ; • Facilite la mise en œuvre des actions de développement ; • Facilité une synergie d'actions avec les d'autres partenaires. 				
<p>Organisation internationale (OIM et UNFPA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Récipiendaires et gestionnaires des fonds du PBF 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la prévention des conflits et au renforcement de la résilience dans les zones de retour. 	Élevé	Positif et Élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne maitrise de la zone d'intervention et expériences dans le domaine ; • Présence d'autres acteurs intervenant dans la thématique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les parties prenantes externes • Mise en place d'une bonne stratégie de gouvernance du projet

b) *Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants¹⁹, et comment il garantit l'appropriation nationale. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.*

Le projet s'inscrit en phase avec les priorités nationales telles que:

1) Le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026

- Sous-Programme 2.5 : Gestion efficace de la migration
- Sous-Programme 2.6 : Renforcement de la gouvernance locale

2) Le Plan Cadre de Coopération des Nations Unies (UNSCDF) 2023 – 2026

- Groupe d'effets « Gouvernance, Paix et Sécurité » - Produit 2.5 : Les institutions chargées de la sécurité transfrontalière et intérieure ainsi que les communautés ciblées ont les capacités renforcées pour prévenir et atténuer les menaces, favoriser la cohésion sociale, consolider la paix et la stabilisation communautaire.

3) La stratégie de sortie de crise de la région de Diffa (juillet 2021) dans ses deux phases :

- **Phase 1** : Retour et Réinstallation des populations déplacées à leurs lieux d'origine et de production. Optimisation du retour et de la réinstallation des populations déplacées dans leurs lieux de résidence et de production.
- **Phase 2** : Reconstruction post conflit/Relèvement et stabilisation. Actions en vue : a) d'aider les populations à retrouver la capacité de s'auto-suffire et renforcer la résilience économique, et b) d'aider à renforcer la résilience des communautés en visant la jeunesse et les femmes à travers le financement des AGR et des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

4) La stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans ses axes stratégiques 1 (Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent)²⁰ et 3 (Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent)²¹.

Pour stimuler l'appropriation nationale, ce projet sera mis en œuvre au niveau communautaire à travers une approche participative et inclusive ayant en son centre un dialogue inclusif pour la paix permettant une consultation large de toutes les couches de la société et d'établir un espace de dialogue entre communautés et autorités en soutenant ces dernières dans leur

¹⁹ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

²⁰ Cet axe est articulé autour des aspects suivants : (i) la réduction substantielle des facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent ; (ii) l'atténuation de l'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non – étatiques en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

²¹ Cet axe est articulé autour des stratégies suivantes : (i) le renforcement de la mobilisation sociale, notamment, les leaders communautaires (chefs religieux et chefs traditionnels), les jeunes et les femmes, pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent; (ii) le renforcement des capacités des acteurs des collectivités locales, des leaders communautaires, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (iii) le relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.

capacité à tenir l'Etat redevable, tout en contribuant aux solutions qui auront un impact direct sur elles.

Le projet sera ancré au niveau communal à travers la mise à jour des plans de développement communaux des trois communes incluant les interventions prioritaires de résilience, de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de lutte contre les violences basées sur le genre. Le projet contribuera également au renforcement des capacités des structures déconcentrées et décentralisées pour leur pleine opérationnalisation.

Ce projet conjoint s'inscrit dans le cadre de la vision à l'horizon 2035 d'un Niger « *uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire* », définie par la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI).

Le projet s'appuiera aussi sur l'initiative gouvernementale de renforcement de la sécurité dans la région de Diffa (formation de 500 jeunes de la région de Diffa par FDS pour le renforcement de la sécurité des zones de retour) pour accompagner le retour durable des communautés.

6) Stratégie nationale de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre (VBG) au Niger (2017-2021) notamment les axes : AXE 1 : Communication/Prévention des Violences Basées sur le Genre (Le renforcement des mécanismes de prévention des VBG (sensibilisation, campagnes éducatives, débats, microprogrammes radiophoniques et télévisuels...) à tous les niveaux y compris le niveau communautaire) ; Axe 3 : Prise en charge des survivants/ Renforcement des capacités (Faciliter l'accès aux services compétents, Garantir la protection des survivants ; Développer des Activités Génératrices de Revenu (AGR) en faveur des victimes)

7) Axe prioritaire de l'éligibilité du Fonds de Consolidation de la Paix du Niger précisément l'alignement sur les priorités 1. Prévention et gestion des conflits locaux pour l'accès aux ressources naturelles dont la région de Diffa a été ciblée.

Axe prioritaire du cadre des résultats stratégiques du PBF (CRS 2021-2025) : 1. Prévention et gestion des conflits locaux pour l'accès aux ressources naturelles.

8) Objectifs de Développement Durable (ODD) 3. Bonne santé et bien-être : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et à tout âge. 5. L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Ce huitième objectif reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité, l'ODD 10. Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein et l'ODD 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

9) Plan d'Action Territorial (PAT) de Diffa pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de Stabilisation, de Redressement et de Résilience des Zones du Bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram: les axes intervention : 1.1 Gouvernance ; 1.3 Développement and humanitaire.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref résumé des interventions existantes dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.*

Suivant la première vague de retours des 40 138 PDI initiée en juin 2021, une deuxième vague de 11 933 PDI était prévue avant juin 2022 pour 278 villages selon l'engagement du chef de l'État. Il s'agit d'assurer la bonne réintégration et réinsertion socioéconomique des personnes retournées dans la première phase du processus de retour volontaire, dans un climat de consolidation de la paix, mais aussi de bien préparer le retour digne et volontaire des prochaines vagues du processus, afin de contribuer à une sortie de crise durable dans la région de Diffa et réduire les besoins humanitaires sur le long terme. Le projet vise à assurer le renforcement de la gouvernance locale et assurer que la prise en compte et réponse aux besoins des PDI retournées et autres membres des communautés soit transparente, inclusive et participative pour répondre aux causes primaires de l'instabilité et des conflits dans la région de Diffa.

Le projet viendra en appui à la coordination de la stratégie de deuxième phase du programme de retour volontaire des populations déplacées internes de la région de Diffa qui avait comme principale faiblesse lors de sa première phase, la faible synergie entre les partenaires intervenants. Le projet apportera aussi des dispositifs pour accompagner la gouvernance locale et les organisations locales facteur qui n'ont pas réellement été incluses dans la présente stratégie. Cela se fera via le renforcement des capacités et la mise en place des organisations à base communautaire et de cohésion sociale (Comité de paix, coopératives, échange de biens et services intercommunautaires). La première phase a aussi connu une sous-estimation des besoins des communautés pour un retour durable, mais aussi une évaluation de l'ensembles d'actions déjà entreprises afin d'éviter des doublons dans la planification et la répartition adéquate des ressources disponibles.

En facilitant des solutions durables pour les personnes retournées et les communautés, en visant à atténuer les effets néfastes des situations de déplacements prolongés et des risques associés à la dépendance à l'aide et aux stratégies d'adaptation négatives, le projet permettra d'identifier et d'atténuer les risques auxquels les communautés font face et renforcera ainsi leur résilience.

Le projet mettra en place un cadre de concertation sous le lead du Gouvernorat de la région de Diffa pour planifier, discuter et coordonner des retours en synergie avec les maires des différentes communes de la région concernée par le retour. Le projet propose de renforcer en outre la mise en œuvre du Nexus Humanitaire-Paix-Développement dans les appuis de relèvement socioéconomique et de bonne gouvernance, car il vient en complément d'intervention d'autres organisations humanitaires dans la zone d'intervention. Aussi, le projet sera mis en œuvre en s'appuyant sur et en créant les synergies et complémentarités nécessaires avec au moins trois autres projets mis en œuvre dans la région, notamment celui de la stabilisation par le PNUD, le projet « la jeunesse nigérienne en action : Soutenir le rôle actif des jeunes femmes et hommes pour la consolidation de la paix dans les départements de Diffa (Communes de Diffa, Chetimari et Gueskerou), Bosso (Commune de Bosso et Toumour) et N'Guigmi (Communes de Kablewa et Nguigmi) » sous financement PBF en cours, et le Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des interventions pertinente dans les zones d'interventions :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
<p>La jeunesse nigérienne en action OIM-SFCG</p> <p>18 mois (en cours)</p>	<p>PBF 1,500,000\$</p>	<p>Soutenir le rôle actif des jeunes femmes et hommes pour la consolidation de la paix dans les départements de Diffa (Communes de Diffa, Chetimari et Gueskerou), Bosso (Commune de Bosso et Toumour) et N'Guigmi (Communes de Kablewa et Nguigmi)</p>	<p>Ce projet s'appuiera sur l'organisation de jeunesse dans les zones de retournés et aussi leur Compréhension de la cohésion Sociale pour mieux répondre à leurs besoins et renforcer leur résilience économique</p>
<p>Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari dans la région de Diffa, mis en œuvre par le PNUD et l'UNHCR de 2019 à 2020</p>	<p>PBF 2,700,000\$</p>	<p>L'objectif du projet était de contribuer à la consolidation de la paix et la cohésion sociale par la réduction des risques de déstabilisation sociale nés des frustrations des populations hôtes et de l'insécurité communautaire persistante dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari</p>	<p>Ce projet a facilité la construction des maisons de jeunes et de cultures dans les communes de Toumour et Bosso, dont le présent projet renforcera les acquis en termes d'équipements, matériels, formation des jeunes femmes et hommes et réseautage</p>
<p>Réinsertion socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa, mis en œuvre par le PNUD et l'OHCHR de 2018 – 2019</p>	<p>PBF 3,000,000\$</p>	<p>L'objectif du projet était de contribuer à la consolidation de la paix par la réintégration à la vie civile des ex-combattants de Boko-Haram et des personnes relâchées par la justice au sein de leurs communautés d'origines où dans les communautés d'accueil.</p>	<p>Ce projet s'appuiera sur les acquis du projet terminé et capitalisera sur les leçons apprises et résultats en termes de consolidation de la paix, réintégration et réinsertion pour faciliter la réintégration et la réinsertion de retour des communautés dans les communautés d'origines.</p>
<p>Programme de Cohésion Communautaire au Niger. Mis en œuvre par OIM 2020 – 2021</p>	<p>GFFO 18,000,000 EUR</p>	<p>Le projet a pour objectif d'apporter une réponse appropriée à la problématique des communautés retournées en développant une série d'activités complémentaires qui visent de façon spécifique à :</p>	<p>Le Programme de Cohésion Communautaire au Niger intervient dans 4 communes des 7 communes ciblées, dont les communes de Chetimari, Diffa, Kablewa et Gueskerou. Les interventions de ce nouveau projet permettront d'étendre les activités culturelles, coexistence</p>

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
		<p>1) Renforcer la résilience et la capacité des communautés à faire face aux conflits et à l'insécurité, y compris les menaces extrémistes violentes ;</p> <p>2) Renforcer la capacité des jeunes à faire face à l'exploitation extrémiste violente, aux gangs de jeunes et au banditisme,</p> <p>3) Renforcer le leadership local pour faire face aux conflits et aux menaces d'instabilité (résolution des conflits, accès aux services sociaux de base, gestion de la menace d'instabilité).</p>	<p>pacifique, sportive, artistique, et la protection de la dégradation de l'environnement dans les zones d'interventions.</p> <p>Ce nouveau projet permettra aussi de travailler avec les comités de paix mis en place par le PCCN en renforçant les capacités et en améliorant la participation des jeunes femmes et hommes dans la consolidation de la paix</p>
<p>Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad). Mis en œuvre par la FAO 2019 - 2021</p>	<p>PBF 3,000,000 USD</p>	<p>A travers le soutien au développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad), le projet cherche à renforcer deux axes de consolidation de la paix, à savoir : 1) Axe 1 : le développement d'un environnement de confiance et de tolérance entre les différents usagers des ressources pastorales, grâce à la création et/ou au renforcement des mécanismes communautaires, intercommunautaires, régionaux et interétatiques de concertation, de dialogue et de prise de décisions consensuelles ; 2) Axe 2 : l'intégration des femmes et des jeunes dans le processus de prévention et de</p>	<p>Ce projet PBF avait pour objectif de renforcer la consolidation de la paix à travers le pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem. Ce nouveau projet renforcera aussi la consolidation de la paix, mais à travers la facilitation à l'accès aux espaces civiques des jeunes femmes et hommes avec un accent sur la préservation de l'environnement.</p>

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
		<p>gestion des conflits familiaux et communautaires. C'est dans cette optique qu'il nous a été confié l'étude sur la région de Diffa en vue de l'obtention des produits suivants : 1) Produit 1.2 : une analyse des conflits et des acteurs est réalisée et les résultats des enquêtes relatives aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes dans le contexte du pastoralisme sont disponibles ; o 1.2.3 : Réaliser une étude pour identifier les bonnes pratiques en matière de résolution des conflits à l'appui des priorités de la CEDEAO à partager avec les différents mécanismes de consolidation de la paix dans la zone du projet ;</p> <p>2) Produit 1. 3 : des mécanismes de prévention, de gestion et de réponse aux conflits transfrontaliers liés à la transhumance sont renforcés ; 3) Produit 1.4 : des conditions favorables à la mobilité sont créées et favorisent la mobilité apaisée des transhumants dans les deux régions.</p>	
<p>“Jeunes, Paix et sécurité” (Une initiative communautaire pour une stabilisation accrue à Diffa)</p>	<p>Cooperation allemande 1.999.999,09 EUR</p>	<p>Le projet vise à renforcer la résilience et la réponse des communautés à l'extrémisme violent et aux conflits communautaires à Diffa. L'atteinte des objectifs passe par un engagement actif</p>	<p>Par le renforcement des capacités économiques et sociales des jeunes des communes de Diffa ciblées par le projet, Search for Common ground a renforcé son expertise en AGRs et en communication</p>

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
<p>1er Juillet 2019 au 31 Juillet 2021</p> <p>Mis en œuvre par Search for Common Ground</p>		<p>des jeunes dans leur communauté, pour la paix, la cohésion sociale et la fin des violences.</p>	<p>pour la paix et la cohésion sociale. Se forgeant un solide réseau de jeunes leaders (Jeunes femmes et Jeunes hommes), le projet a notamment pu tirer de forts enseignements et une présence plus accrue dans la région de Diffa et au sein des communautés en conflits.</p>
<p>Programme de stabilisation du PNUD dans le bassin du Lac Tchad</p>	<p>18,500,000 USD</p>	<p>Mise en place d'un mécanisme de réponse rapide dans le bassin du lac Tchad pour améliorer la sûreté et la sécurité des populations et le contrôle des territoires riverains du lac, et améliorer le respect des droits de l'Homme par les forces de sécurité dans la zone.</p>	<p>Les communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa sont ciblées à la fois par le programme de stabilisation et par la proposition présentée. Néanmoins, ces deux interventions ne sont pas exclusives puisque le programme de stabilisation met une emphase sur la sécurité et l'Etat de droit, en fournissant un appui aux forces de sécurité/forces de l'ordre et au rétablissement de leurs relations avec la population, alors que le présent projet propose de renforcer l'engagement économique et civique des jeunes pour renforcer leur résilience face aux OEV.</p> <p>Le projet de stabilisation du PNUD a 3 axes, dont un axe sur les opportunités économiques aussi (livelihoods) et la création des comités d'engagement des parties prenantes. Le projet capitalisera sur les comités de stabilisation communautaire qui ont été créés pour relever les défis de la sécurité communautaire, y compris les</p>

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
			accords structurels et les actions visant à renforcer la coordination civilo-militaire
<p>Breaking Barriers To Girls Education (BBGE) « Éliminer les barrières de l'accès à l'éducation des filles » 2019 - 2022</p>	<p>Canadiens PAM-UNFPA- UNICEF</p>	<p>L'initiative Breaking Barriers To Girls Education « Éliminer les barrières de l'accès à l'éducation des filles grâce à des programmes novateurs de soutien à l'alimentation scolaire » vise à renforcer l'accès des filles et des adolescentes à une éducation de qualité à travers un paquet intégré de services destinés à faciliter l'accès, à améliorer les conditions d'apprentissage et à rendre l'environnement d'où sont issues ces filles et adolescentes plus favorable à leur maintien dans le système éducatif. Le projet est mis en œuvre dans la commune de Diffa, Chétimari, et Mainé Soroa.</p>	
<p>Renforcer la résilience communautaire autour du lac Tchad grâce à l'investissement dans les jeunes et les femmes (18 mois) 1 Janvier 2018 - 30 Juin 2019</p>	<p>Gouvernement de Danemark</p>	<p>Améliorer les conditions de vie et la protection des personnes dans le besoin, y compris les migrants, les personnes en déplacement et la communauté d'accueil, et en particulier les femmes et les jeunes les plus vulnérables grâce à l'accès à des services intégrés de santé et de droits sexuels et reproductifs, et à des services de lutte contre la violence sexiste au sein des systèmes nationaux de soutien ainsi qu'à des activités d'autonomisation économique</p>	<p>Ce projet vient compléter les gaps du précédent surtout en ce qui concerne la résilience économique de la communauté retournée vers leurs villages surtout les femmes et les jeunes, aussi renforcer la gouvernance locale dont la majorité avait vécu hors de leurs sites</p>

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
La stratégie Mentorat 2019 - 2021	UNFPA	Cette approche innovante consiste à un encadrement in situ du personnel de santé (Sage-femmes, infirmier(ère)s et même médecins), particulièrement ceux travaillant dans le domaine de la santé de la reproduction par une personne expérimentée pour acquérir les compétences techniques dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile. Cette approche s'appuie sur les sage-femmes d'Etat Seniors détentrices des compétences, habilités techniques et dotés de mannequins aux fins de démonstration.	Cette stratégie contribuera au renforcement des services de base surtout la santé. Vu que ce projet assurera la réhabilitations de ces services alors cette stratégie permettra de renforcer les services qui seront réhabilités.
La stratégie Clinique Mobile 2016 -2021	UNFPA	Cette stratégie permet de toucher toute la communauté qui n'a pas accès aux services de la santé de la reproduction sans distinction de statut ou d'âge. Elle est mise en œuvre au niveau des départements de N'guigmi incluant la commune de kablewa, le département de Bosso, de Diffa incluant Gueskerou, le département de Mainé incluant la commune de Goudoumaria.	Cette stratégie permettant de toucher les personnes qui n'ont pas accès aux services de base de la santé.
Initiative Illimin : retarder le mariage précoce et les grossesses précoces 2016 - 2021	UNFPA	L'initiative vise les adolescentes déscolarisées et non scolarisées. Il a pour objectif principal de retarder le mariage précoce et les grossesses précoces des adolescentes de 10 à 19 ans. Cette activité a été mise en œuvre	Cette initiative vise le renforcement des compétences des adolescentes sur certaines thématiques qui leurs permettront de bien se prendre en charge. Et aussi elle vise à renforcer la capacité des adolescentes dans le choix du métier

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
		au niveau de Diffa, Bagara, Mainé, Goudoumaria, N'Guigmi	pour leur autonomisation. Alors, il existe une complémentarité entre ces 2 projets surtout sur l'aspect résilience économique et la gouvernance local avec le leadership des chefs de cantons/ traditionnels

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).*

En s'appuyant d'une part sur les interventions mises en œuvre par les partenaires dans la région, et sur la valeur ajoutée présentée respectivement par l'OIM et l'UNFPA, ce projet propose une approche communautaire intégrée de consolidation de la paix dans les zones de retour de Diffa avec, en son cœur, un dialogue inclusif pour la paix et une résilience durable pour les communautés.

Ce dialogue est proposé comme un processus structuré mis en œuvre pendant toute la durée du projet. Il vise à soutenir les communautés dans leurs relations avec l'État dans la région de Diffa afin de prévenir les conflits avant qu'ils ne deviennent violents. Il vise la prévention des conflits ayant le plus fort potentiel de violence, tels qu'identifiés par les communautés, par l'articulation d'une vision partagée de la paix dans les zones de retour de Diffa et l'identification de mesures prioritaires à prendre collectivement pour les résoudre ou les atténuer. Le dialogue inclusif pour la paix est avant tout un processus ascendant de mobilisation communautaire et de renforcement de la cohésion sociale. Il commencera au niveau local pour renforcer la cohésion sociale intra et inter communautaire dans les zones de retour en créant une dynamique sociale capable de proposer des solutions aux conflits. En mettant les communautés en situation de discuter des conflits avec les autorités de manière approfondie, participative, inclusive et régulière, le dialogue inclusif pour la paix vise à compléter les approches ascendantes déjà en place dans la région, et soutenant la capacité de l'État à répondre à la dynamique des conflits dans les zones de retour. Il comble le fossé entre les deux en soutenant les communautés dans leur capacité à tenir l'État redevable, tout en contribuant aux solutions qui auront un impact direct sur elles. Un appui sera donné pour l'établissement des actes d'état civil permettant une identification des personnes en vue d'améliorer leur circulation.

Un accent particulier sera aussi mis sur les jeunes. En effet « les jeunes sont plus enclins à éviter la violence et à s'investir dans des activités de consolidation de la paix si on leur offre un ensemble bien précis de possibilités liées et complémentaires appelé conditions minimales pour la construction de la paix : participation à la vie politique, création de liens entre les jeunes et leurs communautés, constitution de groupes pacifistes, formation des jeunes à la vie professionnelle et renforcement de la confiance et de l'estime de soi des jeunes » selon une discussion avec les Maires des 3 communes.

Le programme fournira un soutien à la mise en œuvre des solutions identifiées par la communauté dans les domaines du relèvement socio-économique, domaines d'expertise de l'UNFPA et de l'OIM, et mènera des actions de plaidoyer et de coordination avec les acteurs étatiques et les partenaires au niveau de Diffa et de Niamey pour s'assurer qu'un soutien adéquat est fourni aux solutions identifiées qui ne relèvent pas de ce programme.

Afin d'assurer le renforcement multidimensionnel des capacités des populations déplacées, retournées et des autorités locales pour une meilleure résilience et consolidation de la paix pour contribuer à une sortie de crise durable dans la région de Diffa, trois résultats complémentaires

sont envisagés :

1. La gouvernance locale des Communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa est renforcée par des mécanismes de dialogue pour une gouvernance inclusive, afin d'asseoir la présence de l'État,
2. Les communautés dans les zones de retour ont une meilleure résilience économique grâce à l'exploitation des ressources pour une meilleure cohésion sociale,
3. Les communautés retournées, en particulier les jeunes et femmes, ont un accès renforcé aux services sociaux de base, afin d'assurer leur réinstallation durable dans leur communauté de choix dans la dignité.

La prise en compte des inégalités entre les sexes est transversale dans les 3 résultats. A l'intérieur de chacun des résultats, des actions ont été définies pour répondre à ces préoccupations fondamentales.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet – expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Dans la perspective de donner la pleine mesure des droits des populations retournées, une gouvernance locale redevable aux communautés, le projet va permettre de créer un environnement favorable à la résilience des femmes et des jeunes, une meilleure protection des droits des femmes, une cohésion sociale et une consolidation de la paix dans les communes ciblées par le projet. Le principal baromètre du projet reste l'appropriation des politiques et stratégies publiques, à travers une gouvernance inclusive et durable au service des communautés. Ainsi :

Si, la gouvernance locale des trois communes est renforcée à travers le développement des capacités techniques et infrastructurelles des services de l'Etat ;

Si un processus de dialogue inclusif et continu entre les autorités et les communautés est instauré en vue d'une cohésion sociale durable ;

Si la résilience des communautés est renforcée grâce la promotion des opportunités socio-économiques, en particulier pour les jeunes et les femmes ;

Si les ressources productives sont gérées efficacement et prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques en mettant un accent particulier sur l'accès des jeunes et des femmes ;

Si, les communautés ont un accès aux services sociaux de base de qualité dans l'égalité et l'équité,

Alors, les communautés des zones de retour seront plus résilientes dans un environnement stable et seront moins enclines à un nouveau déplacement hors de leurs communes d'origine,

Parce que les autorités locales en tant que détentrices d'obligations sont capables de répondre aux besoins et de respecter les droits des communautés, en particulier des jeunes et des femmes, de donner un accès effectif et efficace aux opportunités économiques intégrant l'inclusion et la participation socio-économique des jeunes et des femmes, en réduisant la précarité des communautés dans les zones de retour ; ce qui renforcerait la présence et l'autorité de l'Etat dans un environnement stable.

d) Fournir une description narrative des principales composantes du projet (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Résultat 1. La gouvernance locale des Communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa est renforcée par des mécanismes de dialogue inclusifs et de cohésion sociale

A travers ce résultat 1, un appui institutionnel sera apporté aux autorités du niveau régional, communal et villageois, avec pour finalité d'asseoir la cohésion sociale locale et ses mécanismes comme les fora de dialogues inclusifs, la création et la dynamisation de comités de paix, la gestion transparente des ressources pour un retour durable, etc. Ces actions permettront de contribuer à une cohésion sociale et un retour durable des communautés hôtes et retournées.

Produit 1.1 Les capacités des autorités locales sont renforcées en vue d'apporter une réponse adéquate aux conflits existants et faciliter par la suite un meilleur retour des communautés déplacées.

Activité 1.1.1. Évaluer des besoins en renforcement des autorités locales pour répondre de façon transparente et inclusive aux besoins des communautés dans les zones de retour ;

Activité 1.1.2. Apporter un appui aux autorités pour répondre aux besoins identifiés ;

Activité 1.1.3. Sensibiliser et renforcer les capacités des autorités locales et leaders sur leur rôle dans les zones de retour, la redevabilité aux communautés et la prise de décision transparente et inclusive en se rassurant de la prise en compte des avis des femmes des communes de retour ;

Produit 1.2 Les mécanismes de dialogue locaux inclusifs existants sont renforcés en matière de médiation et de prévention des conflits autour du retour des communautés

Activités 1.2.1. Créer et/ou renforcer les mécanismes de prévention et résolution de conflit inclusif dans les zones retour (comites communaux de paix/HACP) ;

Activités 1.2.2. Mise en réseaux des mécanismes de résolution/prévention des conflits dans les zones, pour les partages de bonne pratique (comites communaux de paix/HACP) ;

Activités 1.2.3. Renforcer la confiance entre les autorités et communautés au travers de dialogues ouverts (forum par commune) basés sur une gestion transparente et compte rendu de la gestion communale des ressources et le suivi des Plans de Développement Locaux. Ces rencontres permettront de mieux prendre en compte les attentes des communautés dans la gestion communale.

Résultat 2. Les communautés, notamment les femmes et les jeunes, dans les zones de retour ont une meilleure résilience économique

Ce résultat vient en complément du Résultat 1 dans le sens d'un renforcement en capacités des communautés hôtes et retournées pour une résilience. Cela prendra la forme de formations et d'appui au développement d'AGR selon les potentialités qu'offrent l'environnement local, et les capacités des communautés. Un focus particulier sera fait sur les jeunes femmes et hommes. Aussi, ce sera l'occasion de renforcer la cohésion sociale entre les communautés avec la mise en place d'espace d'échange intercommunautaire pour la commercialisation des produits issus d'AGR et d'autres activités hors AGR (effort communautaire, appui d'autres bailleurs ou de l'Etat). Les autorités joueront un rôle central de coordination, de suivi et d'accompagnement de leurs activités d'où l'importance des activités du résultat 1.

Produit 2.1 La résilience des communautés des zones de retour est renforcée à travers des capitalisations des opportunités vocationnelles et des initiatives d'AGR.

Activités 2.1.1. Evaluer les besoins de formation vocationnelle et des initiatives en termes d'AGR adaptées aux besoins dans les localités de retour ;

Activités 2.1.2. Former les personnes ciblées en fonction de leurs besoins et sur la base d'un programme de formation continue et de perfectionnement, notamment dans l'artisanat, l'agriculture, la pêche, le commerce aussi bien pour les secteurs formels, non formels qu'informels. Ces formations viseront à renforcer les compétences, l'employabilité, l'emploi et l'entrepreneuriat des personnes ciblées. Ces formations seront faites par des experts selon les besoins exprimés avec l'accompagnement des services techniques régionaux. Elles se feront dans chacune des communes afin de répondre de façon plus spécifique aux besoins et faciliter le suivi et accompagnement.

Activités 2.1.3. Mettre en place des plateformes communautaires pour la résilience économique, notamment une gamme de dispositifs tels que le Saving Group ou Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC) ; des associations à but productif en lien avec les microfinances locales ;

Activités 2.1.4. Fournir des AGRs au profit des communautés dans les secteurs économiques de la zone tels que la pêche (pisciculture), le maraichage, l'élevage, le commerce, etc. fondées autour des chaînes de valeur et des filières porteuses d'opportunités économiques ;

Activités 2.1.5. Accompagner des initiatives vertes afin de protéger l'environnement (développement de la chaîne de valeur de la plantation d'arbre) selon les potentialités et besoins dans les communes ciblées ;

Produit 2.2 Les capacités des communautés des zones de retour pour une gestion durable et pacifique des ressources naturelles et économique sont renforcées.

Activités 2.2.1. Apporter un accompagnement technique aux bénéficiaires selon l'orientation de leurs activités, pour une pérennisation des investissements en AGR. L'accompagnement sera par axe que seront répartis entre les partenaires de l'OIM et UNFPA ;

Activités 2.2.2. Organiser des rencontres entrepreneuriales et des échanges commerciaux (y compris avec les populations frontalières) à travers des foires des produits agricoles, artisanaux, etc. Ces rencontres entre les entrepreneurs locaux, producteurs, fournisseurs et investisseurs contribueront à renforcer la cohésion sociale. Ces rencontres permettront aussi de constituer un réseau d'entrepreneurs et producteurs locaux capable d'absorber, même en partie, la demande d'emploi ;

Activités 2.2.3. Promouvoir l'éveil entrepreneurial et l'auto-emploi des jeunes femmes et hommes en milieu rural à travers des campagnes de sensibilisation et mise en place d'incubateurs communaux pour l'accompagnement des jeunes ;

Activités 2.2.4. Développer des stratégies de suivi et conseil pour les opportunités des filières porteuses, notamment en lien avec l'environnement, telles que le recyclage des déchets, la plantation des arbres ou la récupération des terres. Dans la perspective d'une autonomisation progressive des populations retournées.

Résultat 3 : Les communautés retournées, en particulier les jeunes et les femmes, ont un accès renforcé aux services sociaux de base en vue d'un retour et stabilisation durable.

Ce résultat devra permettre d'asseoir le retour et la stabilité des communautés avec un renforcement de l'existant en termes d'infrastructures. Également, ce résultat 3 contribuera à renforcer les résultats 1 et 2 avec notamment la réhabilitation d'infrastructures de cohésion sociale tel que les mairies, les points d'eau ou encore les espaces d'échanges communautaires et intercommunautaires. Seront considérés comme acquis le renforcement des capacités institutionnels (résultat 1) pour une gestion transparente.

Afin d'assurer le respect des droits de l'homme dans l'ensemble du processus, cela sera accompagné de mécanismes de protection sociale des couches vulnérables de la communauté notamment, les femmes.

Produit 3.1 Des systèmes infrastructurels sociaux durables et soutenables avec l'accompagnement des communautés réduisant les tensions liées au vivre ensemble sont construits et gérés.

Activités 3.1.1. Appuyer la réhabilitation des services sociaux de bases facteur de cohésion social inter-villageois et communautaire. Cela passera par une identification de besoin en service de base qui facilite le vivre-ensemble des communautés tel que des points d'eau, les centres sanitaires, état civil, et les centres de formation professionnelle au niveau des villages et campements. ;

Activités 3.1.2. Appuyer la réhabilitation des infrastructures hydrauliques pastorales au niveau des enclaves pastorales et approvisionnement des banques céréalières et banques d'aliments de bétail ;

Activités 3.1.3. Appuyer la Réhabilitation des marches communautaires locaux dans les zones de retour afin de favoriser l'échange intercommunautaires, une meilleure cohésion sociale et résilience économique des communautés ;

Activités 3.1.4 Former des agents, Personnel et membre de la communauté en charge de la gestion des services sociaux de base sur la gestion des infrastructures. Cela passera par le renforcement de capacité des staffs des différents services étatiques selon l'expertise dans les

communes. Le projet mettre aussi à contribution des membres de la communauté qui appuieront les services étatiques dans la tâche de gestion comme premiers utilisateurs de ces services (groupe mixte de gestion);

Produit 3.2 Les communautés des zones retournées reçoivent un accompagnement sur les VBG dans les zones de retour

Activités 3.2.1. Sensibiliser les autorités, leaders communautaires et les retournés sur la traite des personnes, les VBG, la séparation familiale et les abus et exploitation sur les enfants ;

Activités 3.2.2. Appuyer l'identification, l'orientation et le référencement des survivantes de VBG et de cas d'abus et exploitations des femmes et enfants vers les services appropriés pour la prise en charge, et doter les plus vulnérables en kit de dignité

Activités 3.2.3. Mettre en place/ redynamiser les comités de protection des communautés d'origine dans la dignité ;

Activités 3.2.4. Former les prestataires en counseling, gestion des cas des survivants de VBG, gestion de cas des enfants survivants de VBG, Remplissage des outils, Appui psychosocial

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- e) *Ciblage du projet – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.*

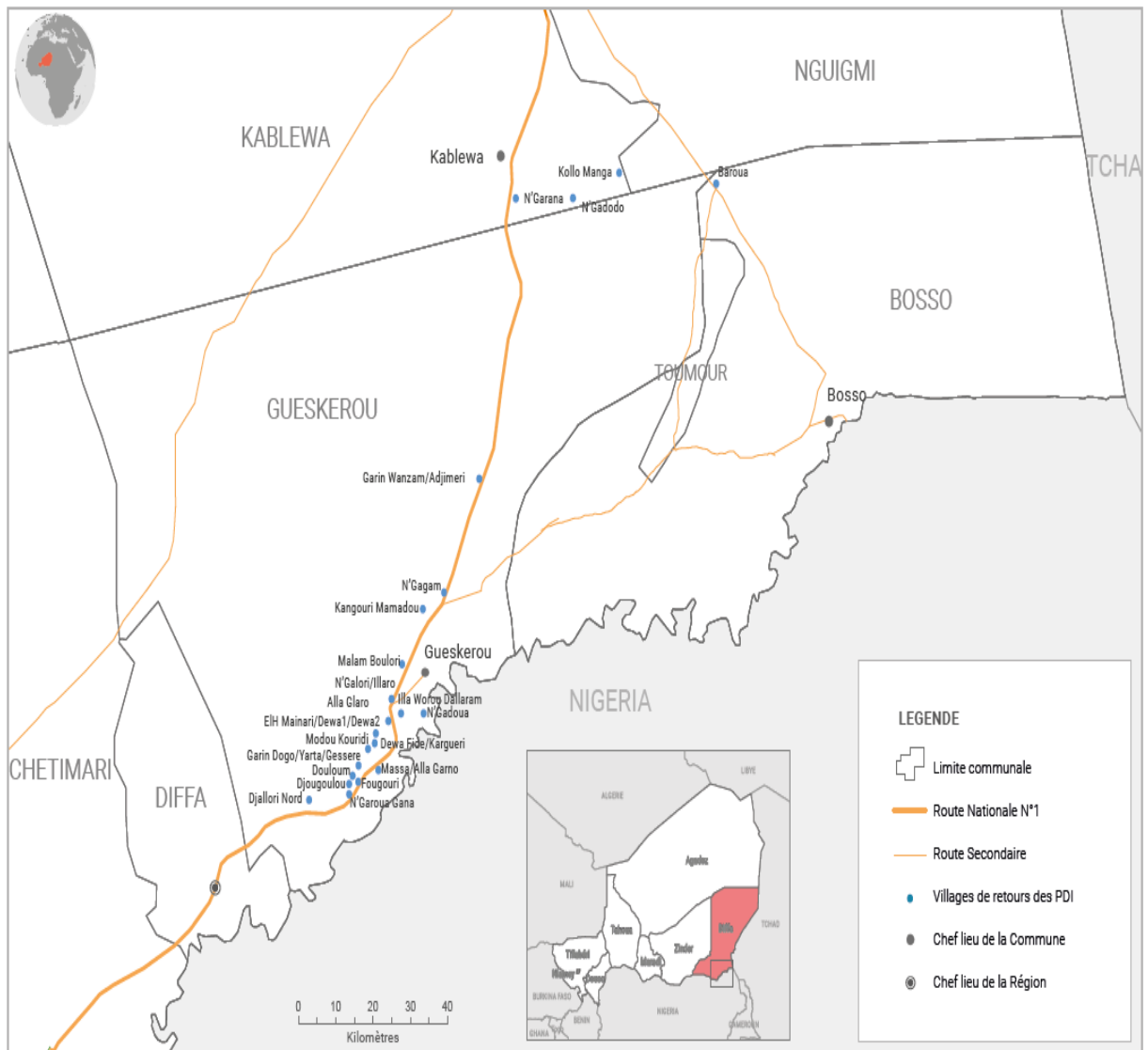
Les communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa sont les plus vulnérables de la région de Diffa représentant plus de la moitié des PDI de retour dans la région composée de 65% de jeunes (homme et femme). L'approche des villages les plus vulnérables et le nombre d'habitant par communes avec le moins d'intervention d'autres partenaires a été retenu comme critère de sélection de la cible indirecte au projet afin d'équilibrer les interventions dans les zones de retour et éviter la duplication. En effet, cette approche a été adoptée suite à la réunion technique de ciblage avec le secrétaire du gouvernement, celui du conseil régional, et les trois maires des communes ciblées.

Cependant il faut noter que le résultat 2 qui vise un accompagnement économique des populations des trois communes, une approche ciblant l'organisation de groupe de personnes existant/redynamisation/création serait privilégié non seulement pour une meilleure implication et appropriation, mais aussi pour un meilleur impact du projet. Les cibles directes du résultat 2 seront identifiées lors du premier trimestre de la mise en œuvre du projet

Le tableau ci-dessous résume le nombre de villages ciblés par communes ainsi que le nombre de populations directes bénéficiaires au projet.

Bosso									Kablewa									Gueskerou								
Village	Population	Bénéficiaires directs							Village	Population	Bénéficiaires directs							Village	Population	Bénéficiaires directs						
		Total	homme			femme					Total	homme			femme					Total	homme			femme		
			Retournées	PDIs	Hôtes	Retournées	PDIs	Hôtes				Retournées	PDIs	Hôtes	Retournées	PDIs	Hôtes				Retournées	PDIs	Hôtes	retournées	PDIs	Hôtes
Bosso	9000	900	331	66	44	344	69	46	kablewa	4900	490	180	36	24	188	38	20	Matardé Meye	1134	111	41	8	4	43	9	4
Mamouri	900	90	33	7	4	35	5	6	Djanga	800	80	29	10	0	31	6	0	Zeinam Tchellouri	1099	109	40	8	3	42	8	4
Boulagana	1304	130	48	10	6	50	10	6	Ngadodo	1200	120	44	9	5	46	9	5	Teguessa	1246	124	46	9	7	47	9	3
Baroua	5000	500	184	37	25	191	38	26	N'garama	1500	150	56	11	5	58	12	4	Boulabrine (Wouloua)	413	41	15	3	0	16	3	0
Gamgara Koudo	354	35	13	3	1	14	4	0	Baram tchandi	350	35	13	4	0	14	3	0	Ngoui	574	57	21	4	0	22	4	0
Boulagana Koudo	45	20	8	2	0	8	2	0	N'guel bairou	210	21	8	2	0	8	2	0	Argou Goumsouri1	1701	170	62	12	10	65	13	5
Yebi	553	55	20	7	0	21	7	0	Mombio	230	23	8	2	0	9	2	0	Assaga Koura	2149	214	79	16	12	82	16	11
			0	0		0	0		Karagou 1	110	11	4	1	0	5	1	0	Assaga Gana	2065	206	76	15	8	79	16	7
			0	0		0	0		Karagou 2	105	11	4	1	0	5	1	0	Gueskerou1	2177	217	80	16	15	83	17	0
			0	0					Kawa	1030	103	38	8	0	40	8	4	Gueskerou2	1540	154	56	11	9	59	12	0
Total	17156	1730	636	130	80	662	135	84		10435	1044	383	82	34	401	80	33		14098	1403	515	103	68	538	108	34

N.B : Les différentes catégories de partie prenant au projet sont listées avec leurs rôles et contribution dans l'analyse des parties prenantes.



Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance ou l'acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.
Date de création: 25 septembre 2021 Source: OCHA, MAH/GC Contact: ochaniger@un.org www.unocha.org/niger www.humanitarianresponse.info/operations/niger www.reliefweb.int

Activités	Calendrier des activités											
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6	T 7	T 8	T 9	T1 0	T1 1	T1 2
Activités 2.1.2. Former les personnes ciblées en fonction de leurs besoins et sur la base d'un programme de formation continue et de perfectionnement, notamment dans l'artisanat, l'agriculture, la pêche, le commerce aussi bien pour les secteurs formels, non formels qu'informels.												
Activités 2.1.3. Mettre en place des plateformes communautaires pour la résilience économique												
Activités 2.1.4. Fournir des AGRs au profit des communautés dans les secteurs économiques de la zone (tels que la pêche (pisciculture), le maraichage, l'élevage, le commerce, etc.)												
Activités 2.1.5. Accompagner des initiatives vertes afin de protéger l'environnement (développement de la chaîne de valeur de la plantation d'arbre) selon les potentialités et besoins dans les communes ciblées ;												
Produit 2.2 Les capacités des communautés des zones de retour pour une gestion durable et pacifique des ressources naturelles et économique sont renforcées.												
Activités 2.2.1. Apporter un accompagnement technique aux bénéficiaires selon l'orientation de leurs activités, pour une pérennisation des investissements en AGR.												
Activités 2.2.2. Organiser des rencontres entrepreneuriales et des échanges commerciaux (y compris avec les populations frontalières) à travers des foires des produits agricoles, artisanaux, etc												
Activités 2.2.3. Promouvoir l'éveil entrepreneurial et l'auto-emploi des jeunes femmes et hommes en milieu rural à travers des campagnes de sensibilisation et mise en place d'incubateurs communaux pour l'accompagnement des jeunes ;												
Activités 2.2.4. Développer des stratégies de suivi et conseil pour les opportunités des filières porteuses, notamment en lien avec l'environnement, telles que le recyclage des déchets, la plantation des arbres ou la récupération des terres												
Produit 3.1 Des Systèmes infrastructurels sociaux durables et soutenables avec l'accompagnement des communautés réduisant les tensions liées au vivre ensemble sont construits/rehabiliter et gérés												
Activités 3.1.1. Appuyer la réhabilitation des services sociaux de bases facteur de cohésion social inter-villageois et communautaire;												

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : OIM Partenaires d'exécution : Liste ci-dessus. - CCAJ - ONG ID VERT - ONG Kouri - Différents services déconcentrés	\$ 51,818,484	UE, Etats-Unis, Allemagne, Pays-Bas, Japon, Royaume-Uni, Danemark	Niamey, Agadez, Arlit, Tahoua, Tillabéri, Zinder, Diffa, Dirkou	305 Zone projet: 10	Chef(fe) de projet, Spécialiste M&E, chef de programme, chefs de sous-bureaux
Organisation bénéficiaire: UNFPA APBE OSC des femmes et de jeunes dans les trois communes	USD 20.301.820 Ministères, de la Santé, de la Population, de la promotion de la femme, de la jeunesse, des enseignements	Luxembourg ; Norvège ; Danemark ; Allemagne ; UE ; Italie, BID, Trust Fund	Niamey, Zinder, Tahoua, Diffa	Nombre total du personnel au Niger = 102 Nombre de personnel dans la zone du projet = 3	•Experts techniques •Personnel d'appui •Expert en Suivi et Evaluation, •Chauffeur

	secondaires ONGs nationales et internationa les				
--	----------------------------------------------------------------	--	--	--	--

b) Gestion et coordination du projet – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'annexe A et joignez les mandats clés du personnel.

Le projet sera mis en œuvre par les sous-bureaux de l'OIM de Diffa et celui de UNFPA de Diffa, en coordination et collaboration avec les équipes des bureaux nationaux des deux agences à Niamey. L'équipe de projet de l'OIM sera composée d'un staff international (financé à 50%), d'un Assistant de Projet (financé à 100%) pour la mise en œuvre du projet, et sera accompagnée d'un Volontaire International des Nations Unies en charge du suivi et évaluation et rapportage (financé a 100%). Le VNU International spécialiste et l'Assistant au Projet seront basés à Diffa et placés sous la supervision du chef de sous-bureau de l'OIM à Diffa qui apportera un appui technique dans la mise en œuvre du projet. Le projet contribuera aussi à la prise en charge des staffs d'appui.

L'équipe de projet de l'UNFPA est composée à Diffa, d'un assistant de programme (financé à 100%), d'une Responsable VBG (financé à 50%), d'une Responsable Santé (financé à 50%), sous la supervision du chef de l'antenne régionale de Diffa

	Titre	Niveau	Basé où	Contribution au projet	Coût annuel	Coût total sur 3 ans
UNFPA	Assistant au programme	SB-5 (à recruter)	Diffa	100%	55000	165000
	Responsable VBG	NOB (en poste)	Diffa	30%	5833.3	17500
	Responsable Santé	NOB (en poste)	Diffa	30%	5833.3	17500
IOM	Programme officer (PBF)	P2 (en poste)	Niamey	50%	54000	162000
	Assistant de Projet	GS-6 (en poste)	Diffa	75%	20700	62100
	M&E Specialist	VNU International (en poste)	Diffa	100%	54000	162000
	Staff d'appui	logistique/appui (en poste)	Niamey/Diffa	5%	21300	63900
	Total					650000

Sous l'orientation stratégique du Comité de Pilotage des projets PBF basé à Niamey, ce projet constituera un Comité Régional chargé du suivi du projet sous la direction du Gouverneur de la région de Diffa. Ce Comité pourrait être utilisé pour toutes les interventions dans les zones de retournés afin de mieux coordonner les investissements, et surtout de travailler en synergie entre partenaires de mise en œuvre pour éviter les duplications. Le Comité Régional en charge du suivi du projet sera mis en place par un arrêté signé par le Gouverneur, dont les acteurs directs et partenaires suivants seront membres :

- Gouverneur de la région de Diffa
- Président du conseil régional de Diffa
- Le point focal désigné de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) à Diffa ;
- La Direction Régionale de la Jeunesse et l'entrepreneuriat ;
- La Direction Régionale de la Culture ;
- La Direction Régionale de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfance ;
- Le Président du Conseil Régional des Jeunes de Diffa ;
- Le Président du Cadre de Concertation des Associations des Jeunes (CCAJ) – Association de Jeunes ;
- Le Recteur de l'Université de Diffa ;
- Le Point Focal OIM;
- Le Point Focal UNFPA
- Tout autre intervenant dans les zones de retour

Ce comité technique régional se réunira tous les trimestres pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet et apporter des solutions aux difficultés rencontrées.

Au niveau communal, le projet reposera sur le conseil communal et les mécanismes tels que les conseils départementaux et communaux dans les différentes communes cibles. Ces structures communales et départementales seront chargées du suivi des activités du projet et de rendre compte à l'équipe du projet et au comité technique régional.

Dans toutes les 3 communes ciblées par le projet, chacun des conseils municipaux et des structures départementales sont opérationnels, ce qui signifie que le projet disposera d'un ancrage institutionnel local solide pour assurer sa pérennité. Les comités locaux de suivi du projet seront mis en place au niveau communal et seront composés des institutions et personnes suivantes :

- Les Conseils Communaux ;
- Les Conseils Départementaux et/ou Communaux

Le projet du PBF va servir de base pour la constitution et pérennisation des différents comités dans ces zones de retour.

*c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.*

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
A. Contextuel		

Conflits inter/intra-communautaires du fait des retours précipités des PDI dans leurs villages d'origine, la cohabitation avec des anciens associés de Boko Haram et conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.	Elevé	Accompagner les autorités locales pour un retour effectif des PDI ; Renforcer les initiatives de coexistence pacifique et les dialogues communautaires avec des jeunes femmes et hommes comme acteurs principaux.
Résurgence des conflits suite à la mauvaise définition des critères de ciblage des bénéficiaires et zones d'interventions du projet.	Moyen	Impliquer toutes les parties prenantes (notamment les autorités locales, les autorités traditionnelles et religieuses, les représentants des jeunes, et les groupements de femmes notamment) dans le ciblage des bénéficiaires et prise en compte du principe de ' <i>do no harm</i> '.
B. Opérationnel		
Retard dans les paiements des fournisseurs, prestataires, consultants, animateurs, entrepreneurs, bénéficiaires etc. du projet.	Faible	Planification proactive en termes d'approvisionnement des équipements et matériels et de décaissement de fonds
C. Social		
Rivalités historiques entre les différents groupes ethniques et sociaux, en particulier parmi les jeunes des sept communes.	Faible	Sensibilisations de toutes les communautés en particulier les jeunes femmes et hommes sur l'importance du vivre ensemble, la cohésion sociale et la coexistence pacifique
D. Sécuritaire		
Persistance des attaques de Boko Haram à l'encontre des communautés et des FDS.	Elevé	Travailler en étroite collaboration avec les institutions de sécurité intérieure et les autorités locales, afin d'avoir les mises à jour sur la situation sécuritaire. Assurer une étroite collaboration avec le PBF pour assurer l'adaptation du projet au contexte suivant une logique de flexibilité.
Perception extérieure que le projet soutient/finance des groupes armés non étatiques.	Faible	Tenue de réunions, ateliers et sessions de sensibilisation des communautés en particulier les jeunes femmes et hommes et les parties prenantes sur les modalités et les objectifs du projet, les cibles, les zones cibles, et la source de financement. Impliquer les autorités locales à tous les niveaux.
E. Politique		
Changements politiques (gouverneur, préfets, services techniques...)	Faible	L'implication de toutes les autorités, d'acteurs, communautés (conseils communaux, conseils de jeunes, comités de paix locaux, mécanismes

		communautaires, OSC, chefs traditionnels, leaders religieux, jeunes femmes et hommes, et communautés) permettant d'assurer la continuité du projet
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- d) **Suivie / évaluation** – *Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.*

Le dispositif de suivi et évaluation de l'intervention sera développé par les agences d'exécution du projet et leurs équipes opérationnelles sur le terrain, sous la supervision des différents points focaux de chaque agence à travers la mise en application du système de suivi et d'évaluation de l'OIM et de UNFPA. Pour ce faire, un **plan de suivi et évaluation** conjoint, intégré, aligné avec les procédures et normes standards du PBF, de l'OIM et de UNFPA en matière de suivi et Evaluation sera développé et mis en œuvre par les deux agences d'exécution dans les trois (03) mois qui suivent le lancement du projet. Ce plan sera revisité chaque année pour juger de son efficacité et de sa capacité à répondre au mieux aux attentes du projet.

En termes de suivi, l'équipe de gestion du projet mettra l'accent sur les aspects suivants :

- **Le suivi du contexte** : A chaque mission effectuée sur site, un focus sera porté sur l'analyse de l'environnement du projet notamment les hypothèses et les facteurs qui pourraient nuire à la réalisation du projet dans les communes ciblées mais aussi les imprévus. Le DTM qui est produit semestriellement sera utilisé comme outil pour analyser la situation contextuelle de la région.
- **Le suivi du processus (des activités)** : Il portera sur l'utilisation des ressources, l'avancement des activités et la réalisation des produits. Il analysera la façon dont les activités sont exécutées ainsi que leur efficacité en termes de respect des délais.
- **Le suivi de la conformité** : il sera focalisé au respect strict de la conformité du projet avec les règlements définis par le bailleur de fonds (gestion administrative et financière) ainsi que les résultats attendus.
- **Le suivi des résultats** : il sera focalisé sur les effets et l'impact du projet. Pour ce faire, ce suivi sera conduit sous forme d'évaluation visant à déterminer si le projet est en voie d'atteindre les résultats planifiés (produits, réalisations) et s'il a des effets non recherchés. En lien avec l'approche « Outcome Harvest », ce suivi permettra la collecte de données autour des résultats atteints par l'intervention à mesure de la progression du projet.
- **Le suivi de la redevabilité** : Afin d'assurer la redevabilité aux différentes parties prenantes au projet, les avancées et difficultés rencontrées durant le projet seront aussi relevées lors des réunions périodiques du Comité Technique Régional de suivi. Ces réunions seront organisées trimestriellement au niveau régional. A cette même

occasion, l'équipe jugera le niveau de partage de l'information sur le démarrage du projet au niveau communautaire, le niveau d'implication des bénéficiaires et des leaders communautaires dans les activités du projet, le niveau de gestion des plaintes dues au projet et les mécanismes de feedback mis en place au niveau de chaque commune. Il permettra à l'équipe du projet de mesurer à la longue leur satisfaction et de recenser leurs réclamations / avis en termes de participation et d'accès aux différents services offerts par le projet.

Également, le projet s'assurera de collecter des données pour mesurer les changements opérés par l'intervention en matière de consolidation de la paix. De façon spécifique, conformément à la matrice de résultats ci-dessous, il s'agira de réaliser des enquêtes de perception au niveau commune. En complément de ces enquêtes de perception, également, des données seront recueillies en se concertant régulièrement avec les comités locaux, les autorités locales mais aussi par le biais des témoignages des bénéficiaires, avec l'appui de l'Université de la région de Diffa.

Une **étude de référence** sera réalisée juste avant le lancement des activités du projet sous le lead du Suivi et Evaluation (S&E) de l'OIM et en collaboration avec l'équipe S&E de UNFPA. Cette étude de base permettra de déterminer les valeurs de référence des indicateurs de suivi des produits et résultats mentionnés dans le cadre de résultats (en annexe C).

Conformément à la politique d'évaluation de l'OIM et UNFPA en ligne avec les recommandations de PBF, ce projet fera l'objet d'une **évaluation finale indépendante**. Les ressources financières mises en réserve pour l'évaluation ne pourront être utilisées qu'à des fins d'évaluation. Le processus d'évaluation finale sera conjoint, dirigé par l'OIM en tant qu'agence Coordinatrice, et impliquera les principales tâches suivantes : i) l'élaboration conjointe des Termes de Référence pour l'évaluation ; ii) la sélection conjointe de l'évaluateur et ; iii) la revue conjointe des livrables. L'évaluation sera menée par un évaluateur indépendant international sous la supervision et la gestion des Chefs de projets et les équipes de Suivi et Evaluation de l'OIM et UNFPA avec l'implication du secrétariat PBF.

Afin d'assurer la redevabilité aux différentes parties prenantes au projet, les avancées et difficultés rencontrées durant le projet seront aussi relevées lors des réunions périodiques du Comité Technique Régional de suivi de la mise en œuvre rassemblant les agences de mise en œuvre, les partenaires du gouvernement, les membres des communautés et autres acteurs concernés. Cela permettra de mieux cibler les domaines nécessitant une amélioration. Ces réunions seront organisées trimestriellement au niveau régional et les points clés seront consignés dans des rapports de suivi.

Le projet soumettra des **rapports périodiques** (Juin et novembre) au PBF qui permettent en eux-mêmes d'établir si la progression ordonnée du projet a bien lieu, de détecter tout ajustement nécessaire et en dernier lieu de déterminer si les objectifs sont atteints. Pour la réalisation des activités de suivi et de communication, le Chef de projet (basé à l'OIM) sera responsable d'une communication constante. UNFPA et l'OIM organiseront une réunion mensuelle avec tous les chefs de projet/assistants de projet de chaque bureau pour discuter des activités et leur alignement avec l'objectif stratégique du projet. Le projet prévoit des déplacements fréquents entre Niamey et Diffa mais aussi les communes proches d'intervention si la situation communautaire est aisée.

Le système de suivi et évaluation se voudra sensible au genre et aux différents types de population vulnérable que le projet pourra toucher. Pour ce faire, le projet allouera 7% du budget au suivi et évaluation soit \$280.000.

- e) *Stratégie de fin de projet / durabilité* – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Afin de s'assurer de la pérennisation des acquis et des résultats atteints par ce projet au-delà de sa durée de mise en œuvre, l'OIM et UNFPA développeront une **stratégie de sortie**. Cette stratégie sera bâtie autour de deux principaux points :

- **Atelier de capitalisation** : à organiser dans le dernier mois du calendrier d'exécution du projet. Cet atelier réunira les représentants du Comité de Pilotage du PBF, responsables du Comité Technique Régional de Suivi, les responsables des comités communaux et départementaux, les leaders communautaires et autres acteurs locaux ayant pris part à la mise en œuvre des activités du projet. Cet atelier consistera à passer en revue les grandes réalisations du projet, le niveau d'atteinte des objectifs et résultats du projet, les leçons apprises, les bonnes pratiques pouvant servir d'apprentissage.
- **Réflexion sur les mécanismes de pérennisation des acquis du projet** : ces sessions seront organisées à l'échelle de la région sur la base de réunions périodiques sous la responsabilité du Comité Technique Régional de Suivi en concertation avec les comités communaux. Les acquis seront définis par résultats et par objectifs et des responsables de leur suivi seront désignés au regard de leur disponibilité dans la région, leur maîtrise de ces acquis, leur dévouement au développement local ainsi que leur crédibilité au niveau communal. Les rapports de ces réunions seront partagés avec les différentes Mairies ainsi que l'équipe du Gouvernement.
- **Les associations/coopératives villageoises y compris les jeunes et les femmes seront une base de pérennisation des acquis d'activités de relèvement économique (AGR) dans les différentes communautés.** Leur composition faite des communautés villageoises sera une base solide pour l'appropriation de ses activités mais aussi de sa durabilité vu leur implication directe. L'organisation de l'ensemble des associations/coopératives villageoises en Saving Group ou Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC) sera un point d'ancrage pour la pérennité des Activités Génératrices de revenus (AGRs) pour les associations bénéficiaires et permettra aussi d'élargir le nombre de bénéficiaire sur le long terme sous la coordination des comités communales. Cela sera possible grâce à une redistribution des dividendes des associations/coopératives bénéficiaires au profit d'autres.

Par ailleurs, en lien avec le dispositif de pérennisation des acquis, dans le cadre d'appui-conseil, les responsables du suivi des bureaux OIM et UNFPA maintiendront un contact permanent avec le Comité Technique Régional de Suivi et les Comités Communaux. Ce

modèle de communication aura le mérite de collecter et capitaliser les éléments de pérennisation.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité.

Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	x		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		x	
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		Oui	Une étude de référence du projet
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	x		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	x		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	x		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	x		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	x		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	x		
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		x	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	x		

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.²²
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²² Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1. La gouvernance locale des Communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa est renforcée par des mécanismes de dialogue inclusifs</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1a. Proportion de la population qui estime que le processus décisionnel est inclusif et adapté, (ventilée par sexe, âge,)</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible: A déterminer après étude de base</p>	<p>Enquête de perception au niveau des communes, Évaluation finale</p> <p>Sondages auprès des membres de la communauté,</p>	<p>Avant la mise en œuvre du projet (Baseline)</p> <p>Pendant la mise en œuvre (mid-term) et à la fin du projet (end line)</p>
		<p>Indicateur 1b. Niveau de confiance des communautés appuyées dans la légitimité de l'Etat dans les communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa. (ventilée par sexe, âge,)</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible: A déterminer après étude de base</p>	<p>Enquête de perception au niveau des communes, Évaluation finale</p> <p>sondages auprès des membres de la communauté,</p>	<p>Avant la mise en œuvre du projet (Baseline)</p> <p>Pendant la mise en œuvre (mid-term) et à la fin du projet (end line)</p>
	Produit 1.1 Les capacités des autorités locales sont renforcées pour un meilleur retour des communautés et une réponse adéquate aux conflits existants.	<p>Indicateur 1.1.1 Nombre des structures décentralisées et / ou déconcentrées renforcées pour une meilleure gouvernance locale (Critères : redevabilité, inclusivité, participation, prise en compte du genre)</p> <p>Niveau de référence : TBD (Bosso : TBD, Kablewa : TBD et Gueskeru : TBD)</p> <p>Cible : 9 (Bosso : 3 ; Kablewa :3 ; et Gueskeru : 3)</p>	<p>Rapports des mairies,</p> <p>Rapports des différentes structures de suivi des activités du projet,</p> <p>Rapports d'évaluation</p>	<p>Avant la mise en œuvre du projet (Baseline)</p> <p>Pendant la mise en œuvre et à la fin du projet (end line)</p>
		<p>Indicateur 1.1.2. Nombre des communes respectant les principes de la bonne gouvernance locale, du budget participatif (PDC à jour, Budget approuvé par la tutelle dans les délais, PIA 4 sessions ordinaires, existence des commissions spécialisées, mobilisation des ressources internes, prise en compte des thématiques transversales).</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3 (participation d'au moins 30% de femme par échange)</p>	<p>Mini enquête auprès des communes, rapports des mairies, sondage auprès des certains bénéficiaires,</p>	<p>Lors de la mise en œuvre du projet</p>
		Produit 1.2 Les mécanismes de dialogue locaux inclusifs existants sont renforcés en matière de médiation	<p>Indicateur 1.2.1 : Nombre de comités de médiation et de prévention des conflits mise en place/redynamisé dans les trois communes ciblées</p>	<p>Rapports d'activités,</p> <p>Rapports Etudes de base</p>

	et de prévention des conflits autour du retour des communautés	Niveau de référence : 0 Cible : 3 (participation ± 40% de femme et 40% de jeunes par comité)	Listes de présences, Photos	
		Indicateur 1.2.2 Nombre de communes cibles qui organisent des sessions de redevabilité citoyenne Niveau de référence : 0 Cible : 3 (participation ± 40% de femme et 40 % de jeunes par échange)	Rapports d'activités, listes de présences, photos	Lors de la mise en œuvre du projet
<p>Résultat 2 : Les communautés, notamment les femmes et les jeunes, dans les zones de retour ont une meilleure résilience économique</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		Indicateur 2 a Nombre de bénéficiaires qui lancent les initiatives économiques (ventilées par âge, sexe, lieu) Niveau de référence : TBD Cible: 90% (dont 35% de femmes et de jeunes)	Enquête ménage, rapports de suivi,	Avant la mise en œuvre du projet (Baseline) Pendant la mise en œuvre (mid-term) et à la fin du projet (end line)
		Indicateur 2 b : Pourcentage des jeunes et des femmes dont les capacités économiques sont renforcées durablement (critères : 1. Capacité et compétences nécessaires ; 2. Accès aux ressources ; 3. Rendements améliorés pour les coopératives appuyées) Niveau de référence : 0% Cible: 35%	Rapports, enquêtes	
	Produit 2.1 : La résilience des communautés des zones de retour est renforcée à travers des capitalisations des opportunités vocationnelle et des initiatives d'AGR.	Indicateur 2.1.1 Nombre de personnes formées ayant démarré une activité Niveau de référence : TBD Cible : ± 75% (dont 35% des femmes et de jeunes)	Rapports d'activités, témoignages des bénéficiaires des AGR, photos d'activités,	Avant et pendant la mise en œuvre
		Indicateur 2.1.2 Nombre d'initiatives communautaires mises en place Niveau de référence : 0 Cible : A déterminer après étude de base (dont 35% des femmes)	Rapports d'activités, photos, témoignages des bénéficiaires	Avant et pendant la mise en œuvre
	Liste des activités relevant du produit :			

	Produit 2.2 Les capacités des communautés des zones de retour pour une gestion durable et pacifique des ressources naturelles et économique sont renforcées	Indicateur 2.2.1 Nombre de membres des communautés disposant de capacités renforcées en gestion durable et pacifique des ressources naturelles et économiques. Niveau de référence : A déterminer après étude de base TBD Cible : 40% (dont 35% des femmes et des jeunes)	Rapport de formation, listes de présences, photos,	Avant et pendant la mise en œuvre
		Indicateur 2.2.2 Nombre de foire échange d'opportunités sociaux-économique intercommunautaire Niveau de référence : TBD Cible : TBD	Rapport de formation, listes de présences, photos,	Avant et pendant la mise en œuvre
Résultat 3: Les communautés retournées, en particulier les jeunes et les femmes, ont un accès renforcé aux services sociaux de base (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) (Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 3 a Pourcentage de la population ayant accès aux services de base (par exemple, santé, éducation et WaSH) (ventilé par âge, sexe, lieu). Niveau de référence : A déterminer après étude de base TBD Cible. 60 %	Enquête ménage, témoignages des PDI, rapports d'activités,	Avant la mise en œuvre du projet (Baseline) Pendant la mise en œuvre (mid-term) et à la fin du projet (end line)
		Indicateur 3 b Pourcentage de femmes et filles ayant une perception de protection sociale améliorée grâce aux infrastructures et service de protection social disponible Niveau de référence : TBD Cible: 70%		
	Produit 3.1. Des Systèmes infrastructurels sociaux durables et soutenables avec l'accompagnement des communautés réduisant les tensions liées au vivre ensemble sont construits et gérés.	Indicateur 3.1.1 Nombre d'infrastructures sociales construit/réhabilitées. Niveau de référence : A déterminer après étude de base. Cible : 5	Rapports d'activités, Photos, témoignages des PDI et autres membres de la communauté.	Avant et pendant la mise en œuvre
		Indicateur 3.1.2 Nombre de comités de gestion mis en place pour assurer la gestion des infrastructures sociales Niveau de référence : 0 Cible : 12	Procès-verbal de mise en place du comité	

	Produit 3.2 Les communautés des zones retournées reçoivent un accompagnement sur les VBG dans les zones de retour	Indicateur 3.2.1 : Nombre de CSI intégrant les services de VBG offrant des services de qualité Niveau de référence : 0 Cible : 3	Placement d'un agent psychosocial dans les centres de santé ; Rapport d'activités	Avant et pendant la mise en œuvre
		Indicateur 3.2.2 : Nombre de personnes formées sur les VBG, ayant acquis de compétences sur la gestion de cas, soutien counseling, gestion de cas des enfants survivants de VBG, Remplissage des outils, Appui psychosocial Niveau de référence : 0 Cible : 60	Rapport de formation	
		Indicateur 3.2.3 Nombres femmes et filles en âges de procréer ayant bénéficié d'un kit de dignité Niveau de référence : 0 Cible : 600	Rapport de distribution	